VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Cinquième District.

BUREAU DE COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Cinquième District, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans 13 Octobre 1903.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 14ème jour de novembre A. D. 1903, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans le Cinquième District de la Paroisse d'Orléans sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et au District de Levée d'Orléans pour frais de la collection des taxes assessées dans les années 1900, 1901 et 1902, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1900, 1901 et 1902, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Le numéro du lot et de l'Ilet employé pour la désignations des propriétés annoncées ci-dessous, est celui des tableaux d'assessements pour les années 1900, 1901, 1902 maintenant enregistrés dans mon bureau.

CASEY, R. ou CAREY—
Taxe d'Etat de 1902 30
Taxe de levée, district d'Orléans 05
Taxe d'Etat de 1901 30
Taxe de levée, district d'Orléans 05
Taxe d'Etat de 1902 30
Taxe de levée, district d'Orléans 05
Total $1 05

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues De Armas et Lamarque, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet no 208 mesurant 64 pieds 4 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

GILLEN PATRRICK No 2—
Taxe d'Etat de 1902 ..... 15c
Taxe de levée, district d'Orléans 02 1/2c
Taxe d'Etat de 1901 ..... 15c
Taxe de levée, district d'Orléans 02 1/2c
Taxe d'Etat de 1900 ..... 15c
Taxe de levée, district d'Orléans 02 1/2c
Total 02 1/2c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues De Armas, Lamarque, les avenues Atlantique et Pélican, désigné comme lot no 20 dans l'Ilet no 20a, mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue De Armas sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

LECARPENTIER CHAS—
Taxe d'Etat de 1902 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Taxe d'Etat de 1901 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Taxe d'Etat de 1900 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $6 30

Dix-sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues De Armas et Lamarque, désignés comme lots nos 3 à 19 dans l'Ilet no 238, lots Nos 3 à 9 mesurant 225 pieds 9 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur; lot No 10 mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Lamarque sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, et lots Nos 11 à 19 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, vendra telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes dues, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Cinquième District.

BUREAU DE COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Du 5me District, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 13 Octobre 1903.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Cinquième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1900, 1901 et 1902, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour le SAMEDI 14 novembre 1903, à 11 heures a. m. et que nombre de parties de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la préparation à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est attirée spécialement et ils sont prévenus d'agir à leur profit avant la vente toutes mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

No 2634 rue Sainte Claude.

PAR PAUL & GURLEY, Agent Paul, encanteur — Bureau 727 rue Conti — SAMEDI, le 7 novembre 1903 à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 octobre 1903, dans l'affaire et pour le compte de Emma M. Kirschi, femme divorcée de Daniel Jung, Division No 21, 104 de ladite cour, je vendrai à l'enchère publique:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième District de cette ville, borné par les rues Ste Claude, Pressant, Tchoupitoulas et Toulouse. Ledit lot consistant en deux parties du lot 31 mesurant 32 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas, 35 pieds 8 pouces et 1 ligne en profondeur à la rue Pressant, 35 pieds et 3 lignes dans le fond et 34 pieds 4 lignes sur la ligne séparant les deux parties, comprenant le cottage double 2632 et 2634 rue St Thomas.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le balance à un et deux ans en billets garantis par hypothèque etc., portant 8 0/0 par an d'intérêt ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred C. Mayer, notaire, lequel devra être présent au moment de l'adjudication.

7 oct—7 11 14 25—nov 1 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2618 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel.
No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Septième, Huitième et Fulton, désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Hellm, daté le 26 avril 1843, déposé par le No 91 parmi les archives de J. R. Beard ancien notaire, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/5 à la rue Tchoupitoulas, cent quarante trois pieds quatre pouces six et 3/5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux, cent quarante sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant le joli emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 3009 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de-chaussée et galerie avec cinq chambres au premier étage, aussi une bâtisse dans le fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, la cour à deux citernes, la maison est bien louée et rapporte $25 00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'Ilet No 8, borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Huitième sur les profondeurs suivantes. Le lot No cinq de cent deux pieds, deux pouces sur la ligne de côté borné par les lots Nos 1, 2, 3 et 4 et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond, et le lot No six de cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds, deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414 416 et 418-420 rue Huitième, Nos 414-416 comprenant un cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres, citerne etc., et se louent $20 00 par mois. Nos 418-420 une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7.00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 octobre 1859, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Guyot, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs suivantes. Lot No 14, quatre vingt dix pieds, onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième, et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces, sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2618 et 2620 2622, rue Tchoupitoulas. No 2618 comprenant un joli et substantiel cottage en briques en bonne condition et contenant galerie sur la façade, vestibule, cinq chambres et hangar fermé, etc et se loue pour $10 par mois.

Nos 2626 2622 comprenant un joli cottage double en briques ayant de chaque côté trois chambres, aussi bâtisse dans le fond ayant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $8 par côté et est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'opt on des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant payé pour d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante [1903] devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de ventes devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., et devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 oct—18 25—nov 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 71,581 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Elizabeth Hammel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 27 octobre 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 2945 rue Chippewa, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 13 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

16 oct—16 18 27

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, dans le procès No 349 succession de H. M. et L. M. Hyams, je vendrai à l'encan à publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, le 1ème jour de novembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite savoir:

Le lot de terre aux frais de l'acquéreur, par devant Fred C. Mayer, notaire, lequel devra être présent au moment de l'adjudication.

7 oct—7 11 14 25—nov 1 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir.

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR, Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 209 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 132 pieds.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir.

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR, Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 209 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 132 pieds.

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1. Quatre lots de terre vacants, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 380, borné par les rues Canal, Alexander, Murat et Doyenne, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Schlarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, attenant l'un à l'autre et mesurant ensemble, plus ou moins, cent trente-deux pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue Alexander, deux cent neuf pieds, onze pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, et deux cent quarante huit sur une ligne sur l'autre ligne de côté divisant lesdits lots de la balance du dit lot qui est d'une forme irrégulière.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Bell (anciennement St John), White (ou Sixième) et Crète (ou Septième), désignés par les Nos trois, quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Henry Beebe à Richard P. Stecker passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent comme suit.

Lot No "Trois" formant le coin des rues Esplanade et White (ou Sixième) mesurant soixante neuf pieds onze pouces et huit lignes de face à la rue Esplanade, cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond, cent trente cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No Deux et cent trente pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue White (ou Sixième).

Lot No "Quatre" mesure quarante pieds huit pouces de face sur la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, cent onze pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur dans les lignes du fond des lots Nos Deux et Trois, et cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du No Cinq.

Lot No "Cinq" mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou rue Sixième) vingt sept pieds de large dans le fond, cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre, et quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Six.

Lot No "Six" formant l'encoignure de la rue Bell (anciennement St John) et rue White (ou Sixième) mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq et quatre vingt dix pieds de profondeur et façade sur la rue Bell (anciennement St John).

No 3. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Bell, White et Crète désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage par Chas G. De Isle, C. E. daté le 17 octobre 1903 et mesurant comme suit. Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade, Crète et Bell, mesurant 56 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade cent dix pieds 11 pouces et quatre lignes à la rue Crète, soixante huit pieds un pouce sur la rue Bell et à une profondeur de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White, ou mesure moins moins.

Le lot B dans le même district et ledit est contigu au lot ci-dessus décrit et a une façade de cent trente sept pieds cinq pouces à la rue Esplanade et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue Crète de cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue White de deux cent trente pieds neuf pouces et sept lignes du fond, à une largeur et façade de cent soixante cinq pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Bell, ou mesure moins ou moins.

Les améliorations comprenant une grande et imposante résidence connue comme No 2712 avenue de l'Esplanade, la bâtisse contenant galeries sur la façade et le fond, chambre à bain grand vestibule au centre à chaque étage et à quelques vingt chambres et vastes terrains. La maison est dans un voisinage charmant et à des rues pavées et est à proximité aux lignes de chars etc.

No 4 Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 147 borné par les rues Sixième Septième (Chestnut et Collège et mesurant quatre-vingt pieds de face à la rue Chestnut sur cent trente six pieds de profondeur et façade à la rue Sixième entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Chestnut. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 15 mars 1904, au taux de $50 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette et est connue comme le No 2905 rue Chestnut coin Sixième contenant au rez-de-chaussée grand vestibule salons à arche et une très grande salle à manger, cuisine, garnies devant et derrière etc. Le premier étage contient galerie devant et derrière et 5 chambres à coucher, vestibule dans le fond, etc. aussi une bâtisse à deux étages dans le fond attenant à la maison ci-dessus et communiquant par des galeries et contenant à chaque étage galerie, 2 chambres et escaliers, etc. La salle à manger et les salons ont de jolies cheminées en marbre. La maison a de grands terrains, 4 citernes, écuries, etc., et est près de toutes les conveniences.

No 5 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 162 borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos Dix-sept, Dix huit, Dix neuf et Vingt sur un plan tiré par Moelhausen, voyer, le quatrième jour de mai 1844 et déposé en l'étude pour référence de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément audit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos Dix Sept et Dix Huit, chacun, trente un pieds onze pouces de face sur la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos Dix Neuf et Vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Vingt formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut connu comme No 1233 rue Huitième. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $30 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations sont connues comme No 1233 rue Huitième, coin Chestnut, et comprennent un 'Gel' attrayant cottage élevé avec mansarde, retiré de la banquette et entouré de vastes terrains pelouses, jardins, etc., la maison contient un grand vestibule au centre, de très grands salons, et chambre à manger, six chambres avec deux mansardes, aussi galeries devant et à arrière, chambre à bain avec les améliorations modernes et sanitaires, offices, etc. Aussi une bâtisse en bois à deux étages adjacente dans le fond, et contenant cinq chambres, hangars, citernes et écuries dans la cour. Le vestibule, salons et salle à manger ont de magnifiques cheminées et candélabres, portes et fenêtres à glace artistique, les murs sont magnifiquement peints et à fresques. La maison est dans une splendide localité et près de toutes les commodités, lignes de chars, etc.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans en un an à l'option des acquéreurs la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par un ou des billets de l'acquéreur, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, ledit billet ou billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui assumeront, en plus les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903, et devront aussi payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat, l'acquéreur ou les acquéreurs paieront cinq pour cent sur le montant dudit billet ou billets en cas de nécessité d'un procès ou des procès pour en forcer le paiement dès dits billets et pour garantir ainsi le privilège des vendeurs et hypothèque spéciale.

Sambola & Decras, avocats.
13 oct—13 18 25—nov 1 8 15 17 19

Peter Gallagher

Sucresseur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903.

No 616 rue Neuvième,

(Entre les rues Chippewa et St Thomas.)

Une Résidence commode à deux étages,

Louée à $26.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher.

No 71,443—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI, le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 21 septembre 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie et St-Thomas désigné par le numéro 18 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Neuvième sur cent neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente garanti par billets de l'acquéreur et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant C. G. Hebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune

John B. Fisher, avocat.
N. B.—L'acquéreur doit payer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.
25 sept—25 27—oct 4 11 18 25 27

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District—Cottage Double, Nos 1918 et 1920 rue St-Antoine — Dans l'affaire de la Succession d'Alexandre Meaux.

No 71,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 12 novembre 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans 311 rue Baronne en vertu d'un ordre daté et signé le 4 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, etc. situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 949 borné par les rues Prieur, Johnson, Annette et St Antoine, ledit lot est désigné par la lettre E et mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par des billets garantis par hypothèque et liens de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes dues et exigibles pour l'année 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

M. D. Dimitry, avocat.
3 oct—3 4 11 18 25—nov 1 3

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

coucher, vestibule dans le fond, etc. aussi une bâtisse à deux étages dans le fond attenant à la maison ci-dessus et communiquant par des galeries et contenant à chaque étage galerie, 2 chambres et escaliers, etc. La salle à manger et les salons ont de jolies cheminées en marbre. La maison a de grands terrains, 4 citernes, écuries, etc., et est près de toutes les conveniences.

No 5 Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 162 borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos Dix-sept, Dix huit, Dix neuf et Vingt sur un plan tiré par Moelhausen, voyer, le quatrième jour de mai 1844 et déposé en l'étude pour référence de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément audit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos Dix Sept et Dix Huit, chacun, trente un pieds onze pouces de face sur la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos Dix Neuf et Vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Vingt formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut connu comme No 1233 rue Huitième. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $30 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations sont connues comme No 1233 rue Huitième, coin Chestnut, et comprennent un 'Gel' attrayant cottage élevé avec mansarde, retiré de la banquette et entouré de vastes terrains pelouses, jardins, etc., la maison contient un grand vestibule au centre, de très grands salons, et chambre à manger, six chambres avec deux mansardes, aussi galeries devant et à arrière, chambre à bain avec les améliorations modernes et sanitaires, offices, etc. Aussi une bâtisse en bois à deux étages adjacente dans le fond, et contenant cinq chambres, hangars, citernes et écuries dans la cour. Le vestibule, salons et salle à manger ont de magnifiques cheminées et candélabres, portes et fenêtres à glace artistique, les murs sont magnifiquement peints et à fresques. La maison est dans une splendide localité et près de toutes les commodités, lignes de chars, etc.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans en un an à l'option des acquéreurs la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par un ou des billets de l'acquéreur, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, ledit billet ou billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui assumeront, en plus les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903, et devront aussi payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat, l'acquéreur ou les acquéreurs paieront cinq pour cent sur le montant dudit billet ou billets en cas de nécessité d'un procès ou des procès pour en forcer le paiement desdits billets et pour garantir ainsi le privilège des vendeurs et hypothèque spéciale.

Sambola & Decras, avocats.
13 oct—13 18 25—nov 1 8 15 17 19

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.
3 sept—3m—mar jeu dim

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire No 71,663 succession de Constance et John M. Lascale, ledit ordre daté et signé le 22 octobre 1903 je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne Nouvelle Orléans, MERCREDI, le 25 novembre 1903, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un lot de terre à Pain courtville, paroisse Assomption, borné du côté vers le Bayou La Fourche par le lot de C. J. Savoy et du côté vers les bois par le lot de John F. Mauffray, mesurant 60 pieds de face au chemin public à Bridé St Vincent sur une profondeur de 190 pieds plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations. Acquis livre des transferts 31, folio 662 et sec 2°. Un lot de terre à Paincourtville paroisse Assomption mesurant 70 pieds au chemin public à Bridé St Vincent sur une profondeur de deux arpents et demi plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur la façade par le chemin public à Bridé St Vincent, du côté nord par le lot autrefois appartenant à Louis Gervais, et du côté sud par la terre de Mme H. C. Blanchard et au rapport de Scott Lewis, ensemble avec neuf pièces de maison de résidence améliorations etc. Acquis vente des transferts 41 folio 1 et sec 3. Un lot de terre dans la paroisse Lafourche mesurant un demi arpent au chemin public sur un arpent de profondeur, ledit chemin entre lignes parallèles avec maison de résidence de côté et maintenant occupé par l'Ecole publique. Acquis vente des transferts 27 folio 277. Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur.
Bureau 63 rue Baronne.
25 oct—25—nov 1 8 15 22 25

Geo. G. Friedrichs.

ANNONCE JUDICIAIRE

En vertu d'un ordre à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, dans le procès No 349 succession de H. M. et L. M. Hyams, je vendrai à l'encan à publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, le 1ème jour de novembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite savoir: La moitié indivise de S. W. 1/4 de N. W. 1/4 de la section 15, comté S. N. R. 5 E. contenant 20 acres et quelques dans la paroisse Orléans.

Conditions—Comptant, frais aux transferts.

GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureau 63 rue Baronne.
14 oct—18 25—nov 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage simple en bois.

2121 Magnolia, entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Anna C. Menkl.

No 71,300—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre 1903, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Clara et (Maintenant) Magnolia, désigné par le No 8 sur un plan spécial déposé en l'étude de Robert J. Ker notaire en cette ville, comme plan No 12 du livre des plans No 1, lequel lot mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Magnolia, 30 pieds de largeur dans le fond et une profondeur de 120 pieds 5 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2121 rue Magnolia, et comprenant un cottage simple en bois, grand passage pour voiture sur le côté, contenant 4 chambres, petit hangar écurie avec 13 stalles, citerne, hangar.

Conditions—